

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00075

Numéro SIREN : 808 922 538

Nom ou dénomination : A2CF SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/007261

Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

SASU A2CF SERVICES

11 RUE DE LA CURE
42800 ST MARTIN LA PLAINE

APE : 8559A
Siret : 80892253800018



SARL CB COMPTABILITE
19 rue de Cordes
42700 FIRMINY

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de LYON

Tél. 04.77.10.15.76

Fax. 04.77.10.15.71

Courriel. cbc2@wandoo.fr

Web. www.bca-cbc.com

 Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
Etats de synthèse	3
Soldes intermédiaires de gestion	4
Détail Soldes intermédiaires de gestion	5
Bilan	7
Bilan détaillé	9
Annexe	11
Règles et méthodes comptables	12
Notes sur le bilan	14
Autres informations	17
Dossier de gestion	18
Dossier de Gestion	19
Etats fiscaux	27
2033A - Bilan simplifié	30
2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)	31
2033C - Immobilisations - Amortissements - Plus-values et moins-values	34
2033D - Relevé des provisions- Amortissements dérogatoires- Déficits reportables	35
2033E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	36
2033F - Composition du capital social	37
2033G - Filiales et participations	38

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 02/02/2015, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU A2CF SERVICES relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 32 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	42 571
Chiffre d'affaires	60 585
Résultat net comptable (Bénéfice)	2 911

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à FIRMINY

Le 09/05/2018

DELOLME ERIC
EXPERT COMPTABLE

Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etats de synthèse

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	60 585	100,00	79 426	100,00
Cie de matières et sous-traitance	1 726	2,85	1 676	2,11
MARGE DE PRODUCTION	58 859	97,15	77 750	97,89
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	60 585	100,00	79 426	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	58 859	97,15	77 750	97,89
Autres achats et charges externes	25 796	42,58	25 182	31,71
VALEUR AJOUTEE	33 063	54,57	52 568	66,18
Impôts, taxes et verst assimilés	863	1,42	928	1,17
Charges de personnel	26 181	43,21	33 291	41,91
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 018	9,93	18 349	23,10
Reprises s/ charges et Transferts	109	0,18		
Autres produits	3	0,01	1	
Dot. amortissements et provisions	746	1,23	1 722	2,17
Autres charges	2 090	3,45		
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 294	5,44	16 628	20,93
Charges financières	222	0,37	363	0,46
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 072	5,07	16 265	20,48
Produits exceptionnels	456	0,75	51	0,06
Charges exceptionnelles	90	0,15	2	
Résultat exceptionnel	366	0,60	49	0,06
Impôts sur les bénéfices	527	0,87	2 017	2,54
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 911	4,80	14 297	18,00

Détail Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
MARGE COMMERCIALE		
706000 - Prestations de services	50 539,15	79 426,28
706100 - Presta de services - formation	10 045,79	
Production vendue	60 584,94	79 426,28
604000 - Achats d'études et prestations	1 726,16	1 676,24
Cie de matières et sous-traitance	1 726,16	1 676,24
MARGE DE PRODUCTION	58 858,78	77 750,04
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	60 584,94	79 426,28
MARGE BRUTE GLOBALE	58 858,78	77 750,04
606300 - Achats de petit équipement	2 426,56	4 903,81
606310 - PT EQUIPEMENT TTC	176,05	34,76
606400 - Achats fournitures administratives	517,49	374,66
615600 - Maintenance	379,17	70,00
616000 - Primes d'assurance	8,07	11,64
616100 - Assurances multirisques	275,43	264,63
618100 - Documentation générale		14,21
618300 - Documentation technique	23,69	
622600 - Honoraires	2 796,38	3 398,09
622700 - Frais d'actes et contentieux	1 279,65	29,65
623000 - Publicité	482,45	272,45
623100 - Annonces et insertions	13,19	18,86
623400 - Cadeaux à la clientèle	105,00	
625100 - Voyages et déplacements	5 593,48	5 490,21
625300 - Forfait kilométriques	10 825,19	9 618,84
625600 - Missions	432,32	124,34
626000 - Frais postaux	169,40	202,40
626100 - Frais de télécommunication 06.14...	241,89	121,15
626200 - FRAIS TELECOM 06.60...	50,65	62,41
626300 - FRAIS TELECOM 06.27...		170,20
Autres achats et charges externes	25 796,06	25 182,31
VALEUR AJOUTEE	33 062,72	52 567,73
631200 - Taxe d'apprentissage	126,87	121,00
633300 - Formation continue (organisme)	165,22	239,78
635110 - Contribut° économique territoriale	571,00	567,00
Impôts, taxes et verst assimilés	863,09	927,78
641100 - Salaires appointements	18 657,90	17 799,33
641300 - Primes et gratifications		4 344,79
645100 - Cotisations à l'URSSAF	5 588,35	4 589,55
645310 - Cotisations retraites (cadres)	571,20	393,44
645320 - Cotisations retraites (salariés)	1 093,01	1 040,87
645330 - Cotisations Prévoyance	277,75	216,28
645400 - Cotisations Pôle Emploi	9,99	202,57
647500 - Médecine du travail et pharmacie		110,00

Détail Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
647800 - Stages formation perfectionnement		4 880,00
649000 - Crédit d'impôt compétitivité entrep	-17,00	-286,00
Charges de personnel	26 181,20	33 290,83
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 018,43	18 349,12
791000 - Transfert de charges d'exploitation	109,00	
Reprises s/ charges et Transferts	109,00	
758000 - Produits divers gestion courante	3,44	1,00
Autres produits	3,44	1,00
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.		976,06
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	746,36	746,36
Dot. amortissements et provisions	746,36	1 722,42
651000 - Redevances pour brevets, licences	237,00	
654000 - Pertes s/créances irrécouvrables	1 850,00	
658000 - Charges diverses gestion courante	3,45	
Autres charges	2 090,45	
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 294,06	16 627,70
661160 - Intérêts sur emprunts et dettes	11,36	51,51
661600 - Intérêts bancaires	210,91	311,58
Charges financières	222,27	363,09
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 071,79	16 264,61
771000 - Produits except. s/opér. gestion	456,00	50,97
Produits exceptionnels	456,00	50,97
671200 - Pénalités et amendes	90,00	2,00
Charges exceptionnelles	90,00	2,00
Résultat exceptionnel	366,00	48,97
695000 - Impôts sur les bénéfices	527,00	2 404,00
699600 - Crédit d'impôt formation		-387,00
Impôts sur les bénéfices	527,00	2 017,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 910,79	14 296,58

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 698	1 698		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	2 239	1 697	542	1 288
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 937	3 395	542	1 288
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	24 381		24 381	29 091
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	34		34	411
Autres créances	1 000		1 000	
Divers				
Disponibilités	16 614		16 614	27 378
Charges constatées d'avance				8
TOTAL ACTIF CIRCULANT	42 029		42 029	56 887
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	45 966	3 395	42 571	58 175

 Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Report à nouveau	21 720	7 423
Résultat de l'exercice	2 911	14 297
TOTAL CAPITAUX PROPRES	29 630	26 720
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		1 522
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		1 522
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 478	5 899
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 119	5 422
Personnel		1 200
Organismes sociaux	2 866	5 819
Etat, Impôts sur les bénéfices	510	1 731
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	6 593	9 454
Autres dettes fiscales et sociales	374	409
Dettes fiscales et sociales	10 343	18 612
TOTAL DETTES	12 941	31 456
TOTAL PASSIF	42 571	58 175

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
205000 - Concessions et droits similaires	1 697,50		1 697,50	1 697,50
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		1 697,50	-1 697,50	-1 697,50
Concessions, brevets et droits assimilés	1 697,50	1 697,50		
Immobilisations corporelles				
218310 - Matériel informatique	2 239,07		2 239,07	2 239,07
281830 - Amortis. matér.bureau et informat		1 697,17	-1 697,17	-950,81
Autres immobilisations corporelles	2 239,07	1 697,17	541,90	1 288,26
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 936,57	3 394,67	541,90	1 288,26
Stocks				
Créances				
411000 - Clients	19 588,37		19 588,37	5 020,84
411100 - Clients	4 792,46		4 792,46	
418100 - Clients - factures à établir				24 069,68
Clients et comptes rattachés	24 380,83		24 380,83	29 090,52
445200 - TVA due intracommunautaire	0,02		0,02	0,02
445620 - TVA déductible s/immobilisations	0,32		0,32	0,32
445860 - TVA sur factures non parvenues	33,37		33,37	410,32
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	33,71		33,71	410,66
467100 - Autres comptes débiteurs/crédite	1 000,00		1 000,00	
Autres créances	1 000,00		1 000,00	
Divers				
512000 - Banque	11 614,41		11 614,41	22 377,86
512100 - Comptes à terme	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Disponibilités	16 614,41		16 614,41	27 377,86
486000 - Charges constatées d'avance				8,09
Charges constatées d'avance				8,09
TOTAL ACTIF CIRCULANT	42 028,95		42 028,95	56 887,13
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	45 965,52	3 394,67	42 570,85	58 175,39

Bilan détaillé

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	5 000,00	5 000,00
Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	21 719,54	7 422,96
Report à nouveau	21 719,54	7 422,96
Résultat de l'exercice	2 910,79	14 296,58
TOTAL CAPITAUX PROPRES	29 630,33	26 719,54
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
164000 - Emprunts - ECHEANCES 170.28€		1 519,50
168840 - Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit		2,43
Emprunts		1 521,93
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		1 521,93
455000 - Associés	978,46	4 541,90
455100 - Associés-BPIFRANC - ECHEANCES 71.43	499,96	1 357,12
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 478,42	5 899,02
401000 - Fournisseurs	1 045,21	3 248,31
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	74,24	2 174,15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 119,45	5 422,46
421000 - Personnel - rémunérations dues		1 200,00
Personnel		1 200,00
431000 - Sécurité sociale	2 118,00	3 216,00
437200 - Caisse de retraite salariés	679,05	2 369,00
437800 - Autres caisses	69,09	234,00
Organismes sociaux	2 866,14	5 819,00
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	510,00	1 731,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	510,00	1 731,00
445510 - TVA à décaisser	1 686,00	599,00
445661 - TVA déductible sur achats		4 005,94
445710 - TVA collectée	3 264,73	836,65
445800 - Régularisation de TVA collectée	292,30	
445801 - Régularisation de TVA déductible	1 349,61	0,50
445870 - TVA sur factures à établir		4 011,61
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	6 592,64	9 453,70
448600 - Etat - autres charges à payer	373,87	408,74
Autres dettes fiscales et sociales	373,87	408,74
Dettes fiscales et sociales	10 342,65	18 612,44
TOTAL DETTES	12 940,52	31 455,85
TOTAL PASSIF	42 570,85	58 175,39

Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A2CF SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 42 571 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 911 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 17 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 698			1 698
Immobilisations corporelles	2 239			2 239
Immobilisations financières				
Total	3 937			3 937
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	1 698			1 698
Immobilisations corporelles	951	746		1 697
Immobilisations financières				
Total	2 648	746		3 395
ACTIF NET				542

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 25 415 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 381	24 381	
Autres	1 034	1 034	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	25 415	25 415	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 941 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 119	1 119		
Dettes fiscales et sociales	10 343	10 343		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 478	1 478		
Produits constatés d'avance				
Total	12 941	12 941		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 520			
(**) Dont envers les associés	1 478			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 478 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	74
Etat - autres charges à payer	374
Total	448

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dossier de gestion

Dossier de Gestion

Analyse du bilan

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles	1 698	1 698
Immobilisations corporelles	2 239	2 239
Immobilisations financières		
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut	3 937	3 937
RESSOURCES		
Capital et réserves	26 720	12 423
Rétention de résultat	3 395	2 648
Résultat	2 911	14 297
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants d'associés	1 478	5 899
Total Capitaux Propres	34 503	35 267
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	30 567	31 330
Emprunts et dettes assimilées		1 522
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	30 567	32 852
Stocks		
Créances clients	24 381	29 091
Autres créances	1 034	411
Comptes de régularisation		8
Total Créances	25 415	29 509
Dettes fournisseurs	1 119	5 422
Dettes fiscales et sociales	10 343	18 612
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Total Dettes	11 462	24 035
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	13 952	5 474
Trésorerie active	16 614	27 378
Trésorerie passive		
TRESORERIE	16 614	27 378

Dossier de Gestion

Capacité d'autofinancement

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net	2 911	14 297
+ Dotations aux amortissements	746	1 722
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	3 657	16 019

	31/12/2017	31/12/2016
Excédent Brut d'Exploitation	6 018	18 349
+ Transfert de charges	109	
+ Autres produits d'exploitation	3	1
- Autres charges d'exploitation	2 090	
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Charges financières	222	363
+ Produits exceptionnels	456	51
- Charges exceptionnelles	90	2
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	527	2 017
= Capacité d'autofinancement	3 657	16 019

Dossier de Gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	3 657	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	3 657	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de credit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	3 657	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		4 421
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cr		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		1 522
Total des emplois		5 943
Variation du fonds de roulement net global		2 285

 Dossier de Gestion

	31/12/2017	31/12/2016	Besoins	Dégagement
Variation des actifs				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés	24 381	29 091		4 710
Autres créances	1 034	411	623	
Comptes de régularisation		8		8
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	1 119	5 422	4 303	
Dettes fiscales et sociales	10 343	18 612	8 270	
Autres dettes				
Comptes de Régularisation				
Besoins de l'exercice en fonds de roulemen			8 478	
Variation de la trésorerie active	16 614	27 378		10 763
Variations de la trésorerie passive				
Variation nette de trésorerie				10 763
Variation du fonds de roulement net global				2 285

Dossier de Gestion

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	2 911	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	746	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	3 657	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières		
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice		
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		
Réduction des fonds propres Remboursement de comptes courants		4 421
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-		1 522
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		5 943
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	27 378	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	25 092	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Aucune variation des stocks		
Aucune variation des acomptes versés sur commandes		
Diminution de l'en-cours clients	4 710	
Augmentation des autres créances		615
Aucune variation des acomptes reçus		
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		4 303
Diminution des dettes fiscales et sociales		8 270
Aucune variation des autres dettes		
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		8 478
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	16 614	

Dossier de Gestion

Ratios

	31/12/2017	31/12/2016	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)	0	0	0
Stock moyen x nombre de jours -----	0 x 12 x 30	0 x 12 x 30	
Coût d'achat	N/A	N/A	
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	117	115	3
Créances clients x nombre de jours -----	24 381 x 12 x 30	29 091 x 12 x 30	
C.A. TTC	74 704	91 403	
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)	12	58	-47
Dettes fournisseurs x nombre de jours -----	1 119 x 12 x 30	5 422 x 12 x 30	
Achats TTC	33 842	33 411	

Dossier de Gestion

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
STRUCTURE FINANCIERE			
(exprimé en %)			
Autonomie financière	228,97	84,94	169,56
Capitaux propres	29 630	26 720	
-----	-----	-----	
Total dettes	12 941	31 456	
Endettement financier	0,00	4,14	-100,00
Emprunts	0	1 522	
-----	-----	-----	
Capitaux fixes	34 503	36 789	
Solvabilité à court terme	366,68	236,69	54,92
Actif circulant - Stock	42 029 - 0	56 887 - 0	
-----	-----	-----	
Dettes hors emprunt	11 462	24 035	

 Dossier de Gestion

Tableau de bord

	31/12/2017	31/12/2016
COMPTE DE RESULTAT		
Activité	60 585	79 426
Taux de variation (en %)	-23,72	0,00
Marge globale	58 859	77 750
Valeur ajoutée	33 063	52 568
Excédent Brut d'Exploitation	6 018	18 349
Résultat d'exploitation	3 294	16 628
Résultat courant	3 072	16 265
Résultat net	2 911	14 297
Taux (en %)	4,80	18,00
STRUCTURE FINANCIERE		
Capacité d'autofinancement	3 657	16 019
Fonds de roulement net global	30 567	32 852
Besoin en fonds de roulement	13 952	5 474
Trésorerie	16 614	27 378

Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etats fiscaux

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SASU A2CF SERVICES			
SIRET	8 0 8 9 2 2 5 3 8 0 0 0 1 8		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
11 RUE DE LA CURE			
42800 ST MARTIN LA PLAINE			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
	SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Formation continue d'adultes	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	------------------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	3 511				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W					Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné		Visa : CGA	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du professionnel de l'expertise comptable : SARL CB COMPTABILITE			
19 RUE DE CORDES 42700 FIRMINY		Tél : 04.77.10.15.76	
- du conseil : PERON AVOCATS			
112 RUE GARIBALDI 69006 LYON		Tél : 0478247677	
- de l'association agréée :			
Tél :			
- N° d'agrément de l'AA :			

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a				Payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⁽²⁾									(c)			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									(d)			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾									(e)			
									(f)			
									(g)			
									(h)			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾									(i)			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									(j)			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾									Total (a à h)			
G	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.				Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l’assiette de l’impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :						
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
1				2	3	4	Indemnités forfaitaires		Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
H	DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)												
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
I	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
RÉMUNÉRATIONS						MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%						
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)					18 657	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
						MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)						MVLT réalisée au cours de l'exercice						
						MVLT restant à reporter						

Désignation de l'entreprise SASU A2CF SERVICES										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 11 RUE DE LA CURE 42800 ST MARTIN LA PLAINE											
Numéro SIRET* 8 0 8 9 2 2 5 3 8 0 0 0 1 8											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12					
										Exercice N clos le 31/12/2017	
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012				
			Autres*		014	1 697	016	1 697			
	Immobilisations corporelles*				028	2 239	030	1 697			541
	Immobilisations financières* (1)				040		042				
	Total I (5)				044	3 936	048	3 394			541
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*			050		052				
		Marchandises *			060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*			068	24 380	070				24 380
		Autres* (3)			072	1 033	074				1 033
	Valeurs mobilières de placement			080		082					
	Disponibilités			084	16 614	086					16 614
	Charges constatées d'avance *			092		094					
	Total II			096	42 028	098					42 028
	Total général (I + II)			110	45 965	112	3 394				42 570
PASSIF										Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120					5 000	
	Écarts de réévaluation				124						
	Réserve légale				126						
	Réserves réglementées*				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)				131			)	132		
	Report à nouveau				134					21 719	
	Résultat de l'exercice				136					2 910	
	Provisions réglementées				140						
	Total I				142					29 630	
Provisions pour risques et charges				154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166					1 119	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)				169	1 478	)	172	11 821		
	Produits constatés d'avance				174						
	Total III				176					12 940	
Total général (I + II + III)				180							42 570
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A2CF SERVICES

Néant ☐ *Exercice clos le
31/12/2017
1**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			dont export		209		210			
	Production vendue	{	biens	et livraisons		215		214			
			services*	intracommunautaires		217		218	60 584		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)							222			
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production							224			
	Subventions d'exploitation reçues							226			
	Autres produits							230	112		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	60 697		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234			
	Variation de stocks (marchandises)*							236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*							240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)							242	27 522		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	571	244	863		
	Rémunérations du personnel*							250	18 657		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	7 523		
	Dotations aux amortissements*							254	746		
	Dotations aux provisions							256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*			259		}	262	2 090	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
	Total des charges d'exploitation (II)							264	57 403		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	3 294			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)							280			
	Produits exceptionnels (IV)							290	456		
	Charges financières (V)							294	222		
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		}	300	90	
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348					
	Impôts sur les bénéfices* (VII)							306	527		
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	2 910			
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	2 910	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316					
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles*					322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324	527				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	90				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)			249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990					
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344			350	17
		Créance due au report en arrière du déficit					346				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	3 510	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356					
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :							360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	3 510	372			

42800 ST MARTIN LA PLAINE

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

42800 ST MARTIN LA PLAINE

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A2CF SERVICES

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	1 697	412		414		416	1 697	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	2 239	472		474		476	2 239	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	3 936	492		494		496	3 936	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500	1 697	502		504		506	1 697	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	950	562	746	564		566	1 697	
TOTAL		570	2 648	572	746	574		576	3 394	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations		590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SASU A2CF SERVICESNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 119
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 319
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SASU A2CF SERVICES

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017 Durée en nombre de mois 12

I	Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises																108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés																118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante																119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges																105
TOTAL 1																106
II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation																143
Subventions d'exploitation reçues																113
Variation positive des stocks																111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée																116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation																153
TOTAL 2																144
III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Achats																121
Variation négative des stocks																145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances																125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.																146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée																133
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée																128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante																150
TOTAL 3																152
IV	Valeur ajoutée produite															
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3																137
V	Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises															
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)																117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE																020
Chiffre d'affaires de référence CVAE																022
Effectifs au sens de la CVAE																023
Période de référence																024
Date de cessation																186
VI	Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs															
Effectifs moyens du personnel																376
Dont apprentis																657
Dont handicapés																651
Effectifs affectés à l'activité artisanale																861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD §§ Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 8 0 8 9 2 2 5 3 8 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A2CF SERVICES

ADRESSE (voie) 11 RUE DE LA CURE

CODE POSTAL 42800 VILLE ST MARTIN LA PLAINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5 000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique CELETTE Prénom(s) VALERIE

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 5 000

Naissance : Date 10021975 N° Département 69 Commune OULLINS Pays FRANCE

Adresse : N° 11 Voie RUE DE LA CURE

Code Postal 42800 Commune ST MARTIN LA PLAINE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET

8 0 8 9 2 2 5 3 8 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A2CF SERVICES

ADRESSE (voie) 11 RUE DE LA CURE

CODE POSTAL 42800

VILLE

ST MARTIN LA PLAINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Approbation des comptes de l'exercice 2017

(du 1/1/2017 au 31/12/2017)

L'an deux mille dix-huit et le 30 juin, à Saint Martin la Plaine, Madame Valérie CELETTE, associée unique de la société « A2CF », société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le numéro 808 922 538 00018, et dont le siège social est situé 11, rue de la Cure 42800 Saint Martin la Plaine ;

Après avoir exposé qu'elle a établi et arrêté les comptes (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017;

A pris les résolutions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- l'affectation du résultat ;

Première résolution :

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, et se soldant par un bénéfice de 2.911,00 €.

Deuxième résolution :

En conséquence, le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 2.911,00 € est affecté comme suit :

- 5 % à la réserve légale, soit 145,55 € ;
- le solde aux réserves ordinaires, soit 2 765,45 €.

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 2.911,00 € et l'impôt correspondant s'élevant à 527,00 €.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, elle déclare qu'au titre des trois derniers exercices, il n'a été distribué aucun dividende.

Dernière résolution

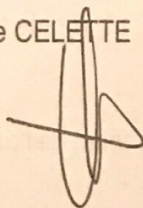
Tous pouvoirs sont donnés à Valérie CELETTE. pour effectuer ou faire effectuer les éventuelles formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée unique

Valérie CELETTE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' and 'C' intertwined, with a horizontal line extending to the left.

Affectation du résultat

de l'exercice 2017

Proposition d'affectation du résultat soumise à l'associé unique le 30 juin 2018

L'associé unique constatant que le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2.911,00 € constitue un bénéfice distribuable, décide d'affecter cette somme :

- 5 % à la réserve légale, soit 145,55 € ;
- le solde aux réserves ordinaires, soit 2 765,45 €

La proposition d'affectation du résultat, telle que reproduite ci-dessus a été adoptée par l'associé unique.

Fait à Saint Martin la Plaine, le 30 juin 2018

L'Associé unique

